



**OATAM : Bas Salaire, Primes d'équipes,
Intéressement égalitaire, Séniors**
Agissons Ensemble pour améliorer notre quotidien

Le 15 Mars 2024

Bas Salaires : Suites à nos nombreuses interpellations et remontées de cas anormaux, nous avons obtenu des réunions avec la direction France pour travailler sur les bas salaires

Pour rappel le taux horaire du Smic est de : 11,65 € brut au 01/01/2024

Nous avons décidé de faire une enquête sur le site de Crolles. Pour cela nous avons besoin de vous. Il vous suffit de regarder votre taux horaire du salaire de base encadré et entouré ci-dessous.

CATEGORIE : OPERATEUR		TY.HOR :EQ2 36.95H TPS PLEIN		MIN
EMPLOI : CONDUCTEUR SUPPORT FORMATION		TPS PAYE/ SEM : 36,95		
NIVEAU III ECH 1		TPS TRA.EFF. / SEM : 32,83		TX
COEFF : 215		TPS TRA.EFF MOY./ AN : 32,83		TAU
DATE	DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	PART EMPLOYE TALIX	EMPLOYEUR MONTANT
	SALAIRE DE BASE	142,26	11,9792	1704,19
	NOMBRE DE PASSOS	10,96	11,9792	1302,75
	HRES HABILLAGE/DESHABIL	4,90	11,9792	58,69
	APPT CONTRACTUEL	160,12	11,7391	1879,67
	PRIME D'ANCIENNETE	1239,30	7,0000	86,75
	HEURES PLAGES FIXES	155,24	1,0682	165,83



Merci de remplir cette enquête avant le 31 mars ICI :

Primes Equipes (majorations des plages horaires) : Urgence pour les équipes 1 & 2

Depuis la création du site, notre syndicat demande la réévaluation des taux des majorations horaires de toutes les équipes. Ces taux n'ont jamais été augmenté. Aujourd'hui l'urgence est pour les équipes 1 et 2 qui ont un taux de seulement 9%. Taux plus bas qu'à ST Rousset ou Soitec, qui ont pourtant des horaires moins difficiles. Ces horaires et rythmes sont évaluées comme des plus contraignant pour la santé selon nos médecins du travail.

Aussi à partir de janvier 2025, l'ensemble des OATAM journées bénéficieront d'une prime industrielle (prime variable comme les posté-e-s). Cela est un plus mais va également entrainer un resserrement voire une annulation de l'écart de rémunération entre les salarié-e-s posté-e-s 1&2 et ceux de journée, et donc aucune attractivité et reconnaissance à travailler dans ces équipes postés 1&2 ! Il est donc important de réévaluer et reconnaître la pénibilité de ces équipes !

Notre syndicat demande le doublement de cette prime pour enfin reconnaître la réelle contrainte de ces horaires !

Cette revendication a également été porté pendant le mouvement de grève à CR200mm en novembre, mouvement soutenu et organisé par la CGT. La direction avait laissé entendre qu'elle serait prête à voir cela. Alors va-t-elle tenir parole ?

Continuons à AGIR ENSEMBLE

Signez la pétition ICI ou auprès de vos élu-e-s



Pour les équipes 3/4/5 : Des mesures complémentaires sont à apporter

- Faciliter et cadrer la prise de temps partiel pour convenance personnel.
- Changement d'équipe : Cadrer l'intégration de la prime d'équipe dans le salaire de base tout ou partie selon l'ancienneté. Cela afin de reconnaître l'ancienneté dans les horaires difficile et rendre égalitaire les compensations qui sont aujourd'hui faites à la tête du client
- Congés supplémentaires pour palier à la pénibilité selon l'ancienneté (accord séniors).

Prime Intéressement: Renégociation de l'accord en avril

La CGT portera deux revendications majeures :

- **Un Intéressement égalitaire**
- **Une augmentation de l'enveloppe intéressement**

Sur le premier point, nous revendiquons un intéressement égalitaire pour plusieurs raisons :

La réussite de notre entreprise est le résultat du travail de tous et l'intéressement doit être donc un élément de reconnaissance collective.

A ST la grande majorité des outils de rémunérations sont inégalitaires et ce notamment pour les hautes rémunérations avec la distribution totalement inégalitaire et arbitraire des actions gratuites ou de primes !

Pour rappel la CGT avait signé le dernier accord car nous étions arrivés à réduire les inégalités. **Mais nous devons aller plus loin, notamment pour les bas et moyens salaires qui représentent la majorité de notre entreprise !**

Pour obtenir l'égalité de l'intéressement, nous avons besoin des autres syndicats pour un accord majoritaire, obligatoire pour faire passer cette mesure.

Pour rappel la prime équivalente à notre intéressement à ST Italie est égalitaire, alors pourquoi pas en France ?

Sur le deuxième point, il est difficile de prévoir ce que donnera l'accord, mais il est clair que si l'enveloppe augmente, ce sera dans des proportions bien plus faibles que les performances de l'entreprise. Le compte n'y est donc pas.

Toujours en Italie, suite aux mouvements de grève, l'équivalent de l'intéressement a été porté à 4000€ en 2024 4500€ en 2025 et 5000 en 2026

Sachant que les salaires sont notre priorité, nous poursuivons néanmoins l'action pour un plus fort intéressement, et pour l'arrêt de l'optimisation fiscale de ST, qui a pour conséquence de **minimiser voire priver la participation aux bénéfices pour les salariés**. La CGT demande une nouvelle négociation sur la participation aux bénéfices

Accord Séniors posté-e-s : Pour de réelles mesures de préventions et de maintien dans l'emploi

Depuis plusieurs années la CGT demande qu'un travail et des négociations soient faites sur la question des séniors, afin d'améliorer les 2eme partie et fins de carrières et acter des mesures de prévention et de maintien dans l'emploi

Face a nos multiples sollicitations, la direction France a enfin accepté de mettre cette négociation à l'agenda ! Cependant nous avons déjà attaqué une négociation en local, qui s'est arrêté pour donner suite à la décision nationale ! Nous restons vigilants sur cette méthode, car pour nous des mesures locales doivent être faites pour prendre en comptes les rythmes et horaires spécifiques de chaque site.

Pour rappel sur le site, face à la détresse et détérioration de la santé de certain-e-s collègues, nous avons partiellement débloqué la situation en demandant l'ouverture de la signature l'accord actuel, qui n'avait pas été signé à la base par la majorité des syndicats, jugeant les mesures bien trop faibles. Négociation portée par une non-volonté de la direction et surtout des chefs opérationnels qui ne souhaitaient apporter de réelles mesures de peur d'impacter l'organisation et la production ! **Les puces avant l'humain !**

Vigilance : À la suite du décalage de l'âge de départ à la retraite, le patronat souhaite également que les mesures pour les séniors soient décalées ! Cela va par conséquent encore plus détériorer la santé des salarié-e-s !

Nous allons porter nombreuses revendications pour cadrer les décalages horaires, les mobilités, les temps partiels, l'octroi de congés supplémentaires

Nous vous tiendrons informé des négociations qui débiteront le mois prochain

Contact CGT ST CROLLES Se syndiquer en ligne : <https://cgtstcrolles.fr/se-syndiquer>

Site internet <https://cgtstcrolles.fr/>

Facebook: CGT ST CROLLES

Email: bureaucgtst@gmail.com